

Genre du véhicule		Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Voiture de tourisme		RENAULT		R 2130 A-Estafette Microcar		1961	3 5 1 6	
Caractéristiques "R 2130 A" à gauche à l'AV s.coffre-moteur s.plaquette constructeur.-"Estafette"								
sur paroi avant.- A partir No châssis = 8'150'846				Carburant essence		Nombre de cylindres 4		
Constructeur du châssis Régie nationale des Usines RENAULT, Paris (F)								
N° du châssis frappé à gauche à l'avant s.coffre-moteur s.plaquette constructeur (losange)								
N° du moteur frappé à gauche à l'avant s.bloc-moteur sous pompe à essence s.plaquette constr.								
Type du moteur 670 - 3 -- VENTOUX - en ligne, vertical, 0 H V								
Position du mot. avant		Frein-moteur						
Cylindrée 845 cm ³		Frein de remorque					Dimensions ext. en mm :	
Temps 4		Transmission tout synchron.			Treuil/Cabest.		Longueur 4'100	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 4		Crochet rem.		Largeur 1'780		
Entraînement s.roues AV		Vitesse en 1 ^{re} 20		Voie avant 1'320		Hauteur 1'965		
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 80		Voie arrière 1'465		Empattement 2'270		
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 9,00/9,10		Porte à faux arr. 745		
Frein à pied		hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues *)						
Frein à main		mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues avant						
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm :	
A vide **)	680	440	1'120	Dimension	165-380C	165-380 C (165-15)	Longueur	
Charge utile	290	390	680	Charge pneu	500	500	Largeur	
Total	970	830	1'800		MICHELIN	Pilote	Hauteur	
Gar.de fabr.	1'000	850	1'800				Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2+1+1 AR		Porte à faux arr.		
Direction: position		à gauche - avancée		Marque du moteur RENAULT		C.V. frein 31 SAE		
Alésage		58		Course 80		C.V. Impôts 4,31		
Forme de la carrosserie		petit bus (Microcar)						
Nombre de places: total		9		(avant 2 milieu 3+3 arr. 1)		Places debout		
Siège arrière		Side-car						

Phares: marque	2/ CIBIE E 2 117	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	AV = combinés avec feux de position (blanc)	
Feux de position	2/ séparés sous phares	AR = combinés avec feux AR/stop (rouge)	
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ combinés av. feux stop	Avertisseur	1/ électrique (2-tons) av. commande
Réfecteurs	2/ séparés, sous feux AR	Rétroviseur	2/ de ch. côté extérieur cabine
Feu stop	2/ comb. avec feux AR (rge)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ centre 2 ampoules	Parties dangereuses	aucune
Phare marche arrière	pr. plaque normale seulement		
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	80 dB à 4'200 t/min		

Observations et exceptions

- *) Frein à pied : Construction modifiée par le montage à l'avant de cylindres de frein plus petits (15/16" au lieu de 1")
- **) Poids à vide : Afin d'éviter que l'arrière du véhicule ne se détache du sol lors d'un freinage brusque du vhc à vide et en vue d'obtenir la décélération exigée, l'importateur soude un poids mort dans la traverse arrière.
L'essieu arrière doit peser au minimum 440 kg (vhc. en ordre de marche avec réservoir à carburant plein et roue de réserve).

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 7.6.61

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type	Modèle année	Bordereau-type N°		
Voiture de tourisme	RENAULT		R 2130 A-Estafette Microcar	1961	3 5 1 6		
Caractéristiques "R 2130 A" à gauche à l'AV s.coffre-moteur s.plaquette constructeur.-"Estafette"							
sur paroi avant.- A partir No châssis = 8'150'846 Carburant essence				Nombre de cylindres 4			
Constructeur du châssis Régie nationale des Usines RENAULT, Paris (F)							
N° du châssis frappé à gauche à l'avant s.coffre-moteur s.plaquette constructeur (losange)							
N° du moteur frappé à gauche à l'avant s.bloc-moteur sous pompe à essence s.plaquette constr.							
Type du moteur 670 - 3 -- VENTOUX - en ligne, vertical, O H V							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée	845	cm³	Frein de remorque			Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission tout synchron. Treuil/Cabest.			Longueur	4'100	
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant	4	Crochet rem.		Largeur	1'780
Entraînement	s.roues AV	Vitesse en 1 ^{re}	20	Voie avant	1'320	Hauteur	1'965
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	80	Voie arrière	1'465	Empattement	2'270
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq.9,00/9,10		Porte à faux arr.	745
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues *)							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues avant							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide **)	680	440	1'120	Dimension	165-380C	165-380 C (165-15)	Longueur
Charge utile	290	390	680	Charge pneu	500	500	Largeur
Total	970	830	1'800		MICHELIN	Pilote	Hauteur
Gar.de fabr.	1'000	850	1'800				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		2+1+1 AR	Porte à faux arr.
Direction: position		à gauche - avancée		Marque du moteur	RENAULT		C.V. frein 31 SAE
Alésage		58		Course	80		C.V. impôts 4,31
Forme de la carrosserie		petit bus (Microcar)					
Nombre de places: total		9		(avant 2 milieu 3+3 arr. 1)			Places debout
Siège arrière		Side-car					

Phares: marque	2/ CIBIE E 2 117	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	AV = combinés avec feux de position	(blanc)
Feux de position	2/ séparés sous phares	AR = combinés avec feux AR/stop	(rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ combinés av. feux stop	Avertisseur	1/ électrique (2-tons) av. commande
Réflecteurs	2/ séparés, sous feux AR	Rétroviseur	2/ de ch. côté extérieur cabine
Feu stop	2/ comb. avec feux AR (rge)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ centre 2 ampoules	Parties dangereuses	aucune
Phare marche arrière	pr. plaque normale seulement		
Équipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	80 dB à 4'200 t/min		

Observations et exceptions

- *) Frein à pied : Construction modifiée par le montage à l'avant de cylindres de frein plus petits (15/16" au lieu de 1")
- **) Poids à vide : Afin d'éviter que l'arrière du véhicule ne se détache du sol lors d'un freinage brusque du vhc à vide et en vue d'obtenir la décélération exigée, l'importateur soude un poids mort dans la traverse arrière. L'essieu arrière doit peser au minimum 440 kg (vhc. en ordre de marche avec réservoir à carburant plein et roue de réserve).

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 7.6.61

La Commission d'expertise-type